

## COMMISSION DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 17 JUIN 2010

Étaient présents : M. le Maire, Mmes CABARET, HAZEL-MASSIEUX, MM. BATMALE, CRET, GALET, MALLET, OPER, M. le Président UFC de la Boucle.

Étaient absents : Mme BRISTOL, MM FLAUZAC, CLEDAT, LEBARBEY, NOÉ, MALLET, ANGERARD, CHRETIEN.

#### 1) Présentation du rapport d'activité de la Société Lyonnaise Des Eaux pour l'année 2009 par M. SAVIO.

##### Engagements de la Société :

- produire une eau de qualité,
- assurer la disponibilité du service,
- garantir au minimum 80% du réseau,
- renouveler 1% du patrimoine de canalisation par an : en 2009, 609 ml de canalisation ont été remplacés,
- continuer le programme de remplacement des branchements plomb : en 2009, il a été remplacé 108 branchements et il en reste 522 à remplacer au 1 janvier 2010.

##### Caractéristiques de l'année 2009 :

- aucune restriction des usagers de l'eau,
- 8 000 opérations de maintenance et 650 interventions d'astreinte sur le centre régional,
- 188 interventions ponctuelles dont 24 en astreinte,
- 24 fuites réparées sur réseaux ou branchements,
- 265 compteurs remplacés,
- rendement du réseau "du maire" = 85 % et rendement de réseau "usuel" = 80 %, ,
- baisse de 7,68 % des volumes consommés.

M. le Maire indique qu'une large partie de cette diminution des volumes provient des agriculteurs par l'utilisation de l'eau de la nappe au moyen des forages qu'ils ont créés.

M. GALET demande :

- si des mesures pour améliorer le rendement (recherche de fuites) sont mises en place,
- si l'usine de production est protégée des crues,
- s'il y a des traitements pour réduire le pouvoir incrustant de l'eau.

M. SAVIO répond que :

- des mesures systématiques et ponctuelles sont réalisées pour réduire les pertes,
- l'usine est dans la zone d'emprise des crues, l'ensemble des installations électriques de la station doit être surélevé d'un mètre et la rehausse de l'ensemble des installations du forage suivra.

Il dit ne pas avoir connaissance de mesures spécifiques prises en ce sens pour l'usine du Pecq.

M. CRET demande s'il existe des maillages du réseau LDE avec les autres producteurs d'eau.

M. SANIO confirme l'existence de connexions avec les réseaux voisins.

M. le Maire précise que la ville possède, de par son contrat, une garantie de fuite pour la population. Il souhaite puisqu'il y a des erreurs sur les fichiers abonnés concernant les redevances d'assainissement que ce dossier soit mis à jour.

Il est convenu que les services techniques se chargent de ce travail et communiquent ensuite les résultats à la Lyonnaise des Eaux.

M. le Maire souhaite une seule facture pour toute la ville et ajoute que la population ainsi que la ville sont satisfaites du service apporté.

## 2) Présentation du rapport d'exploitation du réseau d'éclairage public et de signalisation lumineuse par la société CITEOS pour l'année 2009 par MM. GOSSET et MAISSE.

La société CITEOS présente son activité au service de l'éclairage public, la signalisation, les illuminations de fin d'année.

Le contrat comprend quatre postes :

- gestion des installations,
- gestion de l'approvisionnement de l'énergie,
- maintenance,
- gros entretien, renouvellement, modernisation.

Le patrimoine a augmenté de 12% en nombre de points lumineux entre 2008 et 2009, soit 230 luminaires dont 205 correspondant au quartier des Terres Blanches. Depuis le début du contrat, cette augmentation représente 17 %.

Toutefois, grâce à un renouvellement régulier du patrimoine, la quantité de luminaires vétustes a diminué de 16% entre le 01/01/2009 et le 01/01/2010. Il a notamment été remplacé les luminaires de la rue J. Verne, du square A. Briand et du carrefour giratoire du 8 mai 1945.

La ville de MONTESSON a une puissance moyenne installée de 121 W par point, la modernisation des installations permettant une diminution des puissances : la puissance nominale totale atteint 258 695 W.

Présentation de l'état général du patrimoine :

- 99,6% des supports sont dans un état bon ou satisfaisant.
- 95% des luminaires sont dans un état bon ou satisfaisant : il est à noter que sur les 2 208 points lumineux, 635 sont de type boules.
- 82% des armoires sont dans un état bon ou satisfaisant.
- 90% du réseau est enterré.

Gestion des installations :

- réponse aux DICT sous 48h,
- astreinte 24h/24 sur appel,
- tournée bimensuelle,
- entretien préventif tous les 3 ans (relampage) : en cours de réalisation en 2010.

Illuminations festives :

M. CRET souligne que dans le quartier de la Borde, le nombre de motifs pourrait être augmenté.

Mme CABARET indique que la gestion lors du montage et du démontage s'est améliorée depuis l'année dernière.

Maintenance :

- 347 pannes identifiées en 2009 dont 77 lors d'astreintes.
- 161 appels ont été reçus par le numéro vert mis à la disposition de la population.

Propositions de travaux pour 2010 en coordination avec les projets de voirie de la commune :

- mise en souterrain du réseau d'éclairage et remplacement des luminaires sur l'avenue G. Péri entre la rue du 8 mai 1945 et l'avenue Molière.
- rénovation de l'éclairage de la rue J. Macé.
- rénovation de l'éclairage de la rue des Marais.
- rénovation de l'éclairage de la rue F. Philippe.

Il est souligné que la société Citéos, compte tenu des évolutions des indices du contrat, doit à la ville 26 077,94 € TTC. M. le Maire propose que cette somme soit directement réaffectée à l'investissement du contrat (G3).

Perspectives pour les années à venir : remplacement des sources type Ballon fluorescent, notamment les 6 ayant des puissances de 250w. Un programme pluriannuel est à prévoir.

## 3) Questions diverses.

Sans objet.



Le Président,

Jean-François BEL  
Maire de Montesson

Vice-président du Conseil Général des Yvelines